

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	AV_RAPP_TDF_BIS	Numéro	00080232U71-21
Adresse du site	14, rue Cognacq Jay	Hauteur	R+8 (34,25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Site de remplacement de l'ancien site situé au 15 rue Cognacq-Jay (démonté)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette la création d'une antenne relais sur le bâtiment sis 14 Rue Cognacq Jay dans le 7 ^{ème} arrondissement de Paris, pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G et 5G		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 0°, 140° et 230°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 3,5m Fenêtres entre 5m et 10m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G : 0° < 1V/m ; 140° < 4V/m ; 230° < 5V/m 5G : 0° < 1V/m ; 140° < 1V/m ; 230° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	37,13m en faisceau fixe et 37,88m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Les équipements techniques nécessaires au fonctionnement du relais seront installés dans le local dédié situé au niveau inférieur de la terrasse

Date :

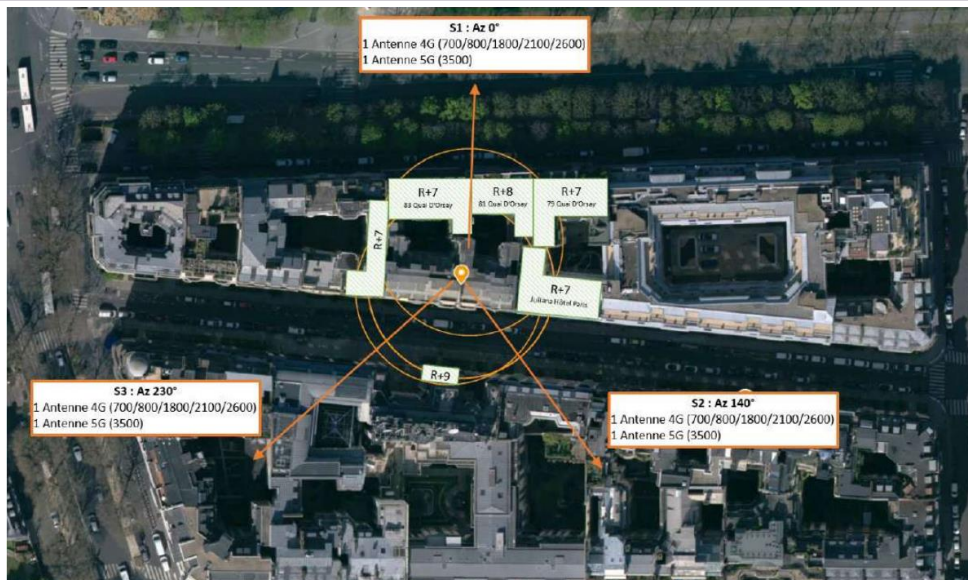
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	1.50	25.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	31.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

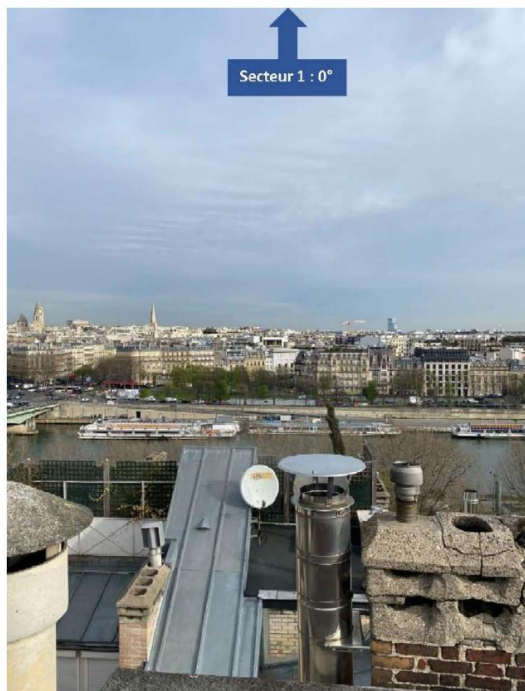


APRES



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 140°



Azimut 230°

